



FORMEZ LES ACTEURS DE LA PRÉVENTION À LA DÉMARCHE DE PRÉVENTION RISQUES PSYCHOSOCIAUX

PRATIQUE
40%



THÉORIE
60%



Formation en intra-entreprise
(dans vos locaux, dates à votre convenance)



Formation en inter-entreprises
(dans un centre proche de chez vous)

OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation a pour finalité de permettre aux acteurs de prévention (Direction, RH, IRP...) de contribuer à la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques psychosociaux.

PUBLIC

Acteurs de la prévention de l'établissement (Membre de la direction, CSE/CSA/CST, Direction des Ressources Humaines...)

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de définir les Risques Psychosociaux (RPS) et leur conséquence individuelles et collectives,
- Être capable de repérer les facteurs de RPS au travail
- Appréhender le contexte juridique
- S'interroger sur la question du travail
- Connaître les outils d'évaluation des RPS (Indicateurs, questionnaires entretiens...),
- Connaître les grands principes de prévention des RPS au travail.
- Être capable de réagir face à une situation de matérialisation de Risque PsychoSocial.

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Le livret aide-mémoire dématérialisé est consultable par chaque stagiaire sur notre Espace Documentaire en ligne. Accès illimité.

Contenus illustrés et interactifs adaptés au contexte professionnel.



ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

Aucun prérequis

DURÉE

14 heures (soit 2 jours)

EFFECTIF

Effectif minimum : 1 apprenants
Effectif maximum : 12 apprenants

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

14 heures (soit 2 jours) tous les 24 mois

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de fin de formation

ORGANISME DE DÉLIVRANCE

SOFIS

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Article L4121-1 du Code du Travail

ENGAGEMENT QUALITÉ SOFIS



Id DD 005488



Certification FAC
CPS.FAC.119
Portée disponible sur www.cert.fr



INTERVENANT(S)

Formateur en Santé et Sécurité au Travail spécialisé en risques psychosociaux



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés interactifs, études de cas, travaux en sous-groupes



CONDITIONS D'ÉVALUATION

Partie Théorique : Questionnaire à Choix Multiples
Partie Pratique : Évaluation sommative



PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE | 60%

Etat des lieux des Risques PsychoSociaux

- Le contexte juridique

Définitions et notions importantes

- Références institutionnelles :
 - Agence Européenne pour la Santé au Travail
 - Rapport du Collège d'Expertise (M.Gollac)
- Le stress, la violence interne, la violence externe

Les conséquences des RPS

- Les conséquences sur l'établissement
- Les conséquences sur la santé
- La détection des personnes en situation de souffrance

Les facteurs de RPS

- Les familles de facteurs de risques (rapport Gollac)
- Le repérage des facteurs de risque en situation de travail
- Approche de l'évaluation des RPS
- Les acteurs de la prévention

La démarche de prévention des RPS

- Les différents niveaux de prévention
- Les thèmes d'actions possibles
- La conduite à tenir en situation d'urgence

PARTIE PRATIQUE | 40%

Application en sous-groupes

- Réflexions individuelles et collectives à partir d'exercices concrets
- Nombreux échanges sur les pratiques
- Mise en œuvre des acquis théoriques lors de cas concrets en sous-groupes

